

## Assurance chômage 2014-2017 - Négociations UNEDIC

### Chômeurs-es, précaires ou autres salarié-es, intermittent-es, intérimaires, temps-partiels, Cdd, contractuel-les... : ensemble pour **DÉFENDRE NOS DROITS ET EN GAGNER DE NOUVEAUX !**

**La situation est révoltante** : plus de 6 millions de personnes inscrites à Pôle-emploi (malgré les nombreuses radiations). Moins de la moitié des chômeurs officiels est indemnisée par l'assurance chômage (ARE). D'autres perçoivent les misérables minima que sont l'ASS et le RSA. Pas de point retraite pour ce dernier. Un quart des chômeurs serait sans aucun revenu personnel. Et toujours plus d'offres d'emplois précaires et mal payés, d'expulsions, de monde aux Restos du cœur..

Les raisons sont connues, les solutions aussi :

- Des durées d'indemnisation par l'assurance chômage visiblement trop courtes : le premier motif de sortie est la « fin de droit » et non pas la « reprise d'emploi »,
- L'ouverture de droits à ASS et au RSA est basée entre autres sur la situation du foyer et non pas sur celle de la personne. Le montant de ces allocations est misérable.
- Spécial *jeunes de moins de 25 ans* : l'accès au RSA rendu quasi-impossible par la condition d'emploi de 2 ans à temps plein durant les 3 dernières années, exigée seulement pour eux.
- L'âge du départ à la retraite à taux plein.

Un moyen simple pour réduire les résistances, imposer la baisse des salaires, la dégradation des conditions d'emploi... Alors qu'un autre monde est possible.

Pendant ce temps, le patronat obtient encore du gouvernement des dizaines de milliards d'aide toujours sans contrepartie, cette fois grâce au Pacte de responsabilités.

**Mais le patronat en veut toujours plus.** Le 28 janvier, le patronat ouvrait le dossier des droits des précaires indemnisés, celles et ceux qui ne trouvent que quelques heures ou quelques jours d'emploi et cumulent donc durant ce temps salaire direct et allocation. Chaque mois près de la moitié des chômeurs indemnisés, sont employé-es sous différents types de contrats de travail : CDD, intérim, intermittent, contractuel, saisonnier, temps partiel... Ce cumul est prévu par la convention assurance chômage qui en fixe les conditions, actuellement selon le type d'emploi.

**L'intention du patronat est double** : Il s'agirait d'abord de réduire les droits (« le coût ») de ces précaires en les nivelant par le bas, par « équité ». Ensuite, le patronat-uni voudrait que ce cumul soit encore limité, pour sortir les précaires plus rapidement de l'assurance chômage. Et les diriger vers le RSA, qui dépend de l'Etat et des départements ou vers rien ce qui signifie l'exclusion.

**Jeudi 27 février** avant-dernier jour officiel de négociation : Grèves à l'appel des syndicats CGT des intérimaires et des intermittent-es du spectacle **Dès 13h rassemblement face au MEDEF** 55, avenue Bosquet M° Ecole Militaire à l'appel du collectif unitaire (possible départ en action de mobilisation) ; 14h Rassemblement interprofessionnel (CGT) et convergence vers 17H avec la manifestation partie de 14h de Palais royale appelée par les organisations d'intermittent-es du spectacle.

Ensuite : **Jeudi 13 mars Face au Medef dès 13h : la dernière (?) séance.** *Et si le patronat-uni obtenait la signature d'organisations syndicales, le gouvernement aurait quelques semaines pour accepter ou refuser d'agréer ce texte amputant les droits des chômeurs et précaires.*

**Mercredi 26 février à 18h Réunion ouverte** Comprendre pour le combattre le projet d'accord version patronat uni. Bourse du travail Salle Ferrer 3, rue du château d'eau M° République.

**Un emploi c'est un droit ! Un revenu c'est un du !!!**



**Agir ensemble contre le Chômage !**

[www.ac-chomage.org](http://www.ac-chomage.org) Adresse postal : 21<sup>ter</sup> rue Voltaire 75011 Paris

**Permanence Anti-RADiations PARAD**

le lundi à 15h puis à 17h Informations et discussions

Bourse du travail 3, rue du château d'eau M° République

Sur **FPP 106.3 FM** l'émission **MODES D'EMPLOI** le vendredi 20h<sup>30</sup> - 21h<sup>30</sup>